

Conseil d'école du mardi 20 mars 2018

Présents :

Parents d'élèves : Mme Séverine LE BORGNE, Mme Patricia LAINE, Mme Karine BERSAN, Mme Céline GUERINEAU, Mme Carine DALUS, M. Alexandre LEHOUX, M. David MARECHAUX.

Excusés : Mme Agnès MORETTI, M. GOUBIN Hervé, Mme Laëtitia RAIMBAULT-BARRABE, Mme Magali BAUDET, Mme Amélie TOUCHARD, M. Pascal ROUX, M. Gilles BOUTHONNIER, Mme Marine CHAUBET, M. Marc GONDRECOURT, Mme Christelle ALIGON.

Enseignants : M. DUBOIS, (Directeur) Mme DEPREURAND, Mme BOUARD, Mme DUBOIS, M. GIRAULDON, M. LE LANN, Mme CHARRIER, Mme GOUADON, M. MONTEIL, Mme LAVARENNE.

Mairie : Mme DELAVEAU, Mme RENSHAW, Mme GUITTON, est excusé M. HENRION (Maire) ;

DDEN : M BEAUVILLAIN APE : Mme BARBAUD

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, RASED : Mme MICHEL (psychologue scolaire), M TERENTJEV, Mme PERON.

ORDRE DU JOUR

Suivi des effectifs

- fiche suivi des effectifs et répartition du 20/03/2018 = 214 élèves => moyenne de 23,77 enfants/ classe.
- 4 familles, 7 élèves sont partis en janvier/février ! 1 petite EFIV arrivée en février, 1 élève qui part en mai
- On a donc 3 classes à 25, 3 à 24, 2x22 et 23 et toujours nos 3 cours doubles.

Suivi des projets pédagogiques

- Risques domestiques, dans la rue, en transport en commun, les gestes qui sauvent, le harcèlement, la sécurité routière réalisés, tous réalisés en partenariat avec MAE ou MAIF, qui nous fournissent des documents et du matériel.
- L'Adateep le 23 avril, la « semaine sécurité routière » à partir du 15 juin (malette maif, aide de parents, APE et garde champêtre ?)
- « Semaine des maths » et concours « kangourou » la semaine dernière du 12 au 16 mars.
- Théâtre avec les Diseurs-5 pour tout le monde, Sortie « Grand théâtre » à Tours pour les CP le 26 janvier,
- Des visites à la médiathèque sont programmées pour les semaines 16 et 17 (du 17 avril au 24 avril) et la semaine 22 (du 29 mai au 1^{er} juin)
- Le « Printemps des livres » en avril (livres à 1 €),
- Chorales : vendredi 15 juin (tous les CE2, CM1 et CM2) et mardi 19 juin (CP et CE1)
- Sortie au Château d'Azay le Rideau pour les 2 CM2 le jeudi 24 mai,
- Sortie à « Terra Botanica » pour les CE1 et CE2 de Mme GOUADON et de Mr MONTEIL le 22 mai.
- Intervention de la Société d'Astronomie de Touraine pour les 2 CM2 : les 5 et 7 juin
- Des musiciennes US viennent pour toute l'école présenter leurs instruments et chansons traditionnelles, le 15 mai.
- Usepiades : 2 classes de CP et CP/CE1 se rendent à Joué les Tours le 14 juin.
- Une représentation théâtrale des classes de Mr GIRAULDON et Mme DEPREURAND à la salle polyvalente d'Azay le Rideau le 28 juin.
- Le grand projet « Jeune conducteur » avec l'Automobile Club de l'Ouest est repoussé à septembre prochain

Points divers

- L'école va bénéficier d'un « accompagnement collectif » les 27 et 28 mars. C'est un moment de travail, de formation professionnelle qui se déroule à l'école avec l'équipe de circonscription (IEN et CPC) pendant que des remplaçants assurent la tenue de nos classes. (un mot sera mis dans les cahiers).
- L'Allemand a commencé au Cm2 par Madame Dubois qui, disposant de l'agrément, assure 45 minutes d'enseignement jusqu'en fin d'année, 1 fois par semaine, en complément des 45 minutes d'Anglais pour 25 élèves volontaires. (les 24 autres ont choisi de ne garder que l'Anglais)
- Photos de classes le 28 mai,
- PPMS : Prochain exercice courant mai,
- « Tombola des dindes » du mois de décembre : 77 gagnants, dépenses : 1728€, recettes : voir avec la Trésorière
- Fresque réalisée en 2014 sur les grands panneaux de bois pour le château, récupérée en début d'année : qu'en faire ? à voir avec la mairie ?

RAPPEL

Merci aux parents d'y être tous vigilants !

- Retards d'enfants tous les jours → demande d'efforts à réaliser par les familles sur ce point : le portail doit pouvoir se fermer à 8h30. Les enfants doivent être accompagnés par les parents jusqu'à l'entrée de l'école afin de s'assurer que les enfants soient bien pris en charge par un enseignant.
- Absences : **rappel de l'obligation scolaire**. Les congés pris en dehors des vacances officielles, les absences non justifiées, non prévenues ou non recevables → de toute façon, les parents se doivent de faire un mot dans le cahier de liaison, voire de faire une demande écrite à l'IEN. Il est obligatoire au retour de l'enfant, de notifier la raison de l'absence.
- Les médicaments dans les sacs sont formellement interdits ! (même sur ordonnance).
- Enfants malades : l'école n'est pas une garderie ; les risques d'épidémies étant flagrants, il faut se débrouiller pour faire garder son enfant malade.
- Les inscriptions pour l'an prochain des futurs CP et nouveaux élèves se feront courant mai. Une information arrivera dans les cahiers.

Perspectives et réalités pour l'an prochain

- Perte d'élèves : - 50 enfants de CM2 passant en 6^{ème} ; + 34 Grandes sections arrivant en CP = **16 de déficit**.
- Pour la rentrée 2018 : **perte de classe officielle** : voir la fiche des prévisions avec 199 enfants à la rentrée → une moyenne de 22,11 enfants avec 9 classes et 24,87 enfants avec 8 classes.
- Pour la rentrée 2019 : le risque est non négligeable de perdre une nouvelle classe (donc 2 en 2 ans). Quelques précisions sont données suite à la demande de parents quant aux raisons et aux mécanismes en jeu lors des fermetures et ouvertures de classes.
 - L'ouverture et la fermeture d'une classe, dès lors qu'elles n'entraînent pas la création ni la suppression d'une école, ne nécessitent pas de décision du conseil municipal. La décision d'ouvrir ou de fermer une classe, donc d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant, relève du directeur académique des services de l'éducation nationale.
 - En octobre, des prévisions. En décembre, le ministère notifie à l'académie le nombre de postes d'enseignants dont elle disposera.
Le rectorat répartit ce nombre de postes entre les départements, (supports utilisés : page du site education.gouv et Fiche NODER pour les moyennes d'enfants par classe pouvant être utilisées à des fins d'aide à la décision.).
- Retour à 4 jours d'école, donc 6h par jour de cours. Fin des TAPE (ou Apé) ; Pour le mercredi matin : Mme BARBAUD explique les modalités de prise en charge des enfants par le centre de loisirs l'an prochain.
- Une nouvelle inspectrice est nommée sur la circonscription : Madame Odile GRASSIN.

Relations avec la mairie

- Toujours très cordiales et prolifiques. De petites réunions régulières sont faites pour mettre au clair certains points et éviter les malentendus. Le matériel informatique nous arrive après commande. Les travaux d'urgences sont toujours réalisés rapidement (L'école remercie les services administratifs et techniques pour leur efficacité et leur réactivité (réparations d'urgence, salage, ventilation, plomberie, porte-manteaux...) et toujours la possibilité qui nous est offerte d'utiliser le dojo avec les allers/retours en bus très onéreux.
- Une nouvelle interlocutrice officie depuis quelques semaines : Mme Caroline GUITTON (qui remplace Mme PERROT, qui elle-même remplaçait Mme RENAUD) ; elle fait la jonction entre l'école et la municipalité.
- Le préau est très apprécié par tous (enfants, enseignants, surveillants et animateurs) car il est vaste et efficace (jours pluvieux moins horribles dans le préau).
- A prendre en charge : Il demeure des fuites du plafond ; un rétroprojecteur montre des signes de faiblesse → prévoir son remplacement.
- Dans la classe de Mme DUBOIS, les problèmes de ventilation semblent avoir été résolus.
- Les aménagements importants ont été réalisés dans la salle d'arts plastiques.
- On déplore toutefois l'absence de Mme Martine GUILLON, employée communale, qui officiait dans notre BCD et n'est pas remplacée ; les demi-groupes pour travail personnalisé ne sont plus possibles. Les temps à la bibliothèque non-plus.
- On demande encore à ce qu'un énorme ménage soit fait aux prochaines vacances « avril ».

QUESTIONS DES PARENTS

Thème « ÉCOLE »

Fermeture de classe

- Un article est paru dans la Nouvelle République du 14 février mentionnant la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Est-il possible d'avoir un aperçu de ce que devrait être l'organisation pour la rentrée 2018 ?
- Est-il possible de rappeler les critères retenus pour une fermeture de classe et une réouverture ?

Réponse : donnée plus haut dans le compte-rendu

Thème « MAIRIE »

Parking

- Est-il possible de mettre en place une poubelle ?

Réponse :

- 2 poubelles ont été installées sur le parking le 19 mars 2018.

- Est-il possible d'installer des poteaux de voirie plus hauts, afin de délimiter l'accès piéton ?

Réponse :

- La mairie va étudier les possibilités.

Circulation

- De nombreux problèmes de stationnements ainsi que des vitesses non adaptées sont constatés autour de l'école lorsque les parents déposent et reprennent les enfants. Est-il possible d'envisager une sensibilisation au travers d'une communication vers les parents ?

Réponse :

- Refaire une sensibilisation sur la circulation aux abords de l'école (enfants et Parents). Panneaux ? Mots cahier ?...
- La présence plus fréquente de l'ASVP pourrait éviter « les débordements ».

Cantine

- Est-il possible de servir les légumes ou accompagnements de plats avec une sauce à part ?

Réponse :

- Dès qu'il le peut le cuisinier essaie de mettre la sauce à part, pour autant, pour certains plats (ex : blanquette) ce n'est pas possible.
- Concernant les salades, un rappel va être fait au cuisinier pour que la quantité de vinaigrette soit moins importante...

Collation

- En rapport avec le dernier passage de cantine qui est un peu tardif pour les enfants, serait-il envisageable de proposer aux enfants de manger une pomme lors de la récréation du matin ?

Réponse :

- Après discussion de l'équipe enseignante, une partie s'y oppose.
- En effet, cela ne concerne pas tous les enfants de l'école, ce sont les CM1 et CM2 qui sont le plus souvent touchés.
- Une circulaire de 2004, explique les préconisations de la collation : elle n'est ni proscrite, ni obligatoire, la découverte des fruits doit être de rigueur, la famille reste primordiale dans le rythme alimentaire des enfants. Les diététiciens préconisent un minimum de 2 h entre la collation et le repas du midi.
- Une demande d'agrément par la Mairie pourrait être envisagée, pour autant la question de la logistique reste importante (ex : une pomme pour tous à la récréation de 10h15 ou uniquement pour ceux qui mangent au 3^{ème} service,...). Dans l'idée d'une mise en place à la rentrée ou après, une action pédagogique devrait être réalisée au moins 1 fois par trimestre par l'équipe pédagogique (ex : visite d'un verger)
- Thématique à ré-aborder

Information des parents :

- Demande de changement de place ou d'orientation du panneau d'affichage.

- Suite à une proposition des parents d'élèves, M. DUBOIS étudie la possibilité de faire parvenir certaines informations par mail.

Prochain conseil d'école mardi 26 juin 2018, 18 h 00.

Vu, la secrétaire de séance

Mme Carine DALUS



Vu, le directeur

M. Vincent DUBOIS

